

Le parc de Wolvendael, à Uccle

Une initiative très louable et très opportune de l'édilité d'Uccle a doté l'agglomération bruxelloise d'une promenade publique nouvelle, venant s'ajouter au bois de la Cambre et aux parcs de Forest (parc dit de Saint-Gilles et parc Duden), d'Anderlecht, de Koekelberg, de Laeken, de Schaerbeek (parc Josaphat) et de Woluwe.

N'est-ce pas une œuvre de sage prévoyance sociale que



Uccle. — Château de Wolvendael.
(Photo Nels.)

de maintenir ou de créer, lorsqu'il en est temps encore, ces vastes oasis de verdure au milieu des faubourgs de la capitale, où la bâtisse s'étend sans discontinuer? Que seraient nos grandes cités modernes, sans ces retraites boisées, où la population besogneuse peut, aux heures de loisirs, se retremper au sein de la bonne et apaisante verdure?

Comme le parc Duden, le parc d'Uccle n'est en somme qu'un fractionnement ancien de la forêt de Soignes, devenu jardin de plaisance.

La propriété Duden est un des anciens bois de l'abbaye de Forest, appelé le *Kruysbosch* et transformé en domaine champêtre par M. Ed. Mosselman-Stuttberg, en 1829. Elle fut acquise en 1869 par feu G. Duden, qui la légua à l'Etat.

Le domaine acheté par la commune d'Uccle à M. le baron Janssen, directeur honoraire des Tramways bruxellois et vice-gouverneur de la Société Générale, et qui est devenu le parc public de cette jolie localité de villégiature, est de création plus ancienne et doit être une demeure champêtre aménagée dès le XVII^e siècle. Il porte le nom de *Wolvendael* et est situé à front de l'avenue De Fré.

L'acquisition, votée par le conseil communal le 2 août 1920, a été faite au prix de 2,375,000 francs.

Ce domaine s'étale sur le versant sud de la vallée de l'*Ukkelbeek*. Ce coteau se prolonge par les collines du *Wolvenberg*, en aval, par celles du *Groeselberg*, en amont. Le haut du versant, le *Zandberg*, se termine à la crête que suit l'antique *Diedeweck* ou *Dieweg* (= *via populi*, chemin public).

Sur le versant opposé ou versant nord, que couronnaient jadis les taillis épais de la *Heeghde*, défrichée au XVIII^e siècle, une communauté religieuse de l'ordre de

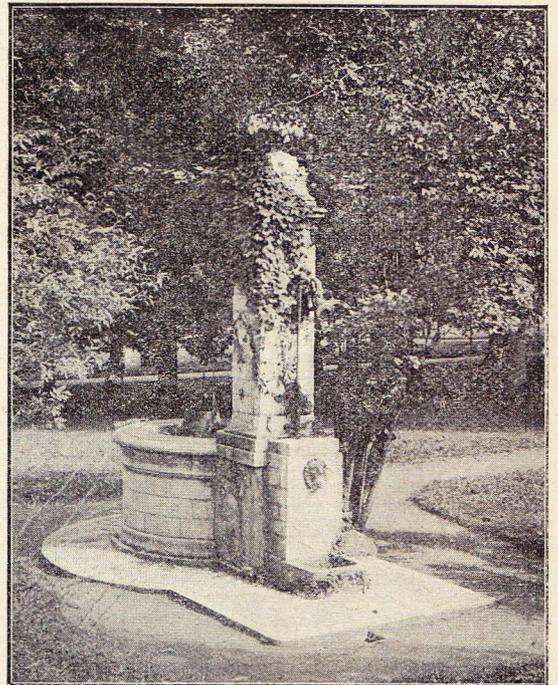
Saint-François, le couvent de *Boetendael* (=vallon de la Pénitence), s'abritait autrefois au milieu de houles moutonnantes. Au pied de ce coteau a existé un cabaret, *den Si-rooppot*, ainsi qu'une maison de campagne qui, vers 1800, appartenait au « patricien » Pollart et qui, dans la suite, a été un bien des Otto de Mentock, qui la louaient aux De Potter.

Le domaine de Wolvendael fut acquis en 1715 par le libraire-imprimeur de la Cour, Eugène Fricx, qui le céda en 1733 au vicomte Thomas de Fraula. On l'appelait alors *'t Playmesiers Block*. Ce bien comprenait à cette époque 2 1/4 bonniers, dont 1/2 bonnier de verger, appelé *het Tappeken*; il payait un cens à la seigneurie de Duyst (1) et aux « Chiens de Boitsfort ».

En 1810, cette habitation était la résidence de M. Vanderborcht, puis elle devint la résidence du comte Coghen, qui fut ministre des Finances et sénateur. Elle fut habitée aussi par le banquier Balser, prédécesseur du baron Janssen.

Le château dresse au bas du coteau sa façade blanche discrète. C'est une construction sans luxe extérieur ni intérieur, mais qui se présente bien dans son cadre d'ombrages séculaires.

Ce qui fait surtout la beauté de la propriété, c'est le parc, dont M. le baron Janssen porta la superficie à vingt hectares



Uccle. — Puits du parc de Wolvendael.

environ. Ce parc est admirable, avec ses riches futaies, ses allées sinueuses, ses pelouses semées de bouquets d'arbres

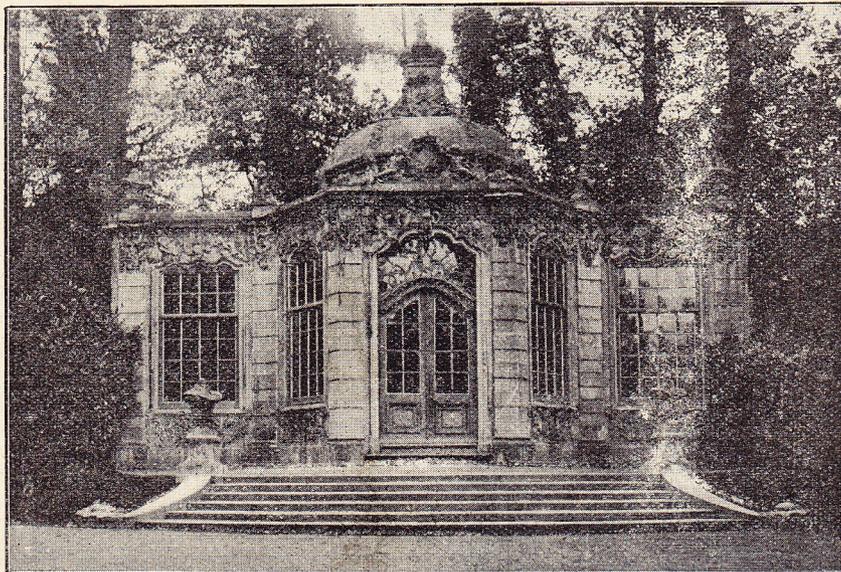
(1) Duyst ou D'huy, fief des ducs de Brabant dans le Namurois. Cette seigneurie possédait maints biens à Uccle et aux environs.

aux tons variés, ses accidents de terrain, ses points de vue et principalement son incomparable ravin planté de hêtres géants, qui, sans conteste, est un des plus beaux chemins creux du Brabant.

On y trouve à la fois des sites ombrés et des clairières lumineuses; des parties ont tous les agréments des jardins artificiels, d'autres rappellent, par leur pittoresque et leur sauvagerie, les profondeurs sylvestres du *Sonienbosch*. Tout y respire le calme, la fraîcheur. Les oiseaux gazouillent partout. On se croirait à dix lieues de la cité tumultueuse.

Indépendamment de ses massifs opulents et de son ravin, le parc de Wolvendael renferme une autre merveille : le pavillon aristocratique en pierre bleue, de style Louis XV, tout orné de sculptures, qu'on voit à mi-côte, dans un joli site à la Watteau. C'est une œuvre remarquable d'artistes

Ce petit édifice, modèle d'élégance et de bon goût, qu'on ne se lasse pas d'admirer, ne serait-il pas une de ces constructions galantes auxquelles le XVII^e siècle donna le nom de « folie »?



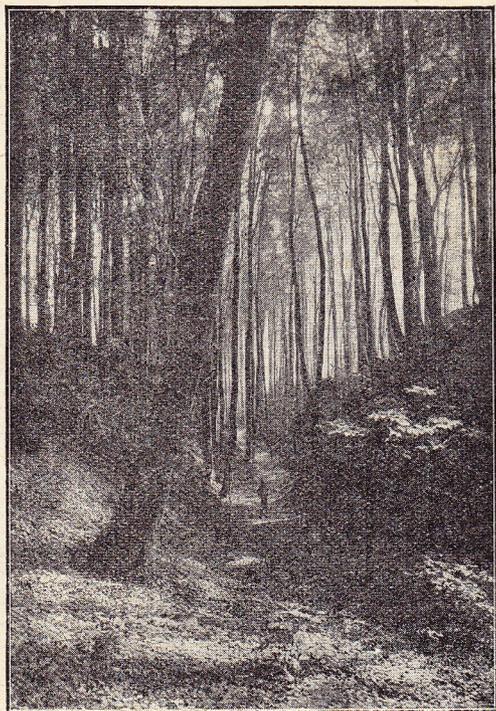
Uccle. — Pavillon Louis XV dans le parc de Wolvendael.

La pompe et les puits en pierre blanche, décorés de bas-reliefs, qu'on voit à quelques pas de là, méritent aussi une mention. Ils forment un motif décoratif très réussi.

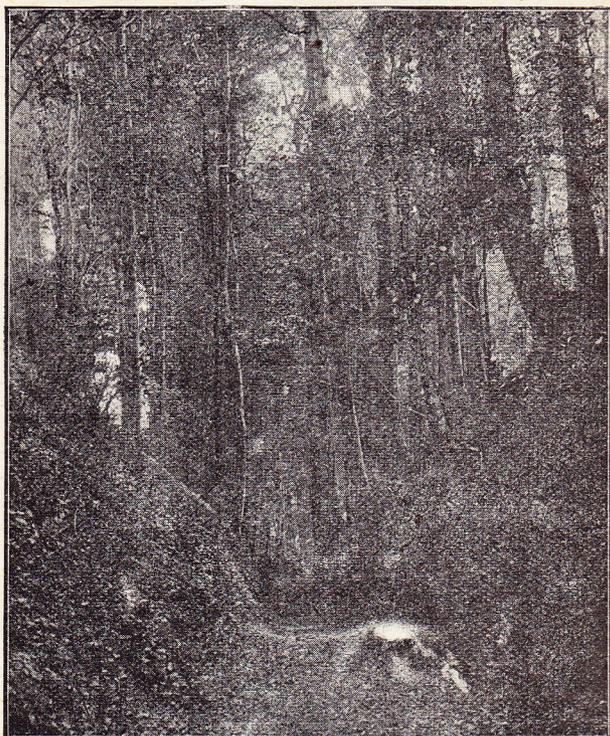
Dans le haut du parc, de vastes pelouses ont été transformées en plaines de jeux pour les enfants.

Je m'en voudrais de décrire plus longuement ce parc d'aspect seigneurial, dont tout le monde peut désormais admirer la magnificence. Citadins et provinciaux voudront voir et revoir cet Eden (1).

Que les visiteurs veuillent bien aider l'administration communale d'Uccle à en sauvegarder la beauté ! Combien il



Uccle. — Chemin creux du château de Wolvendael. (Photo Nels.)

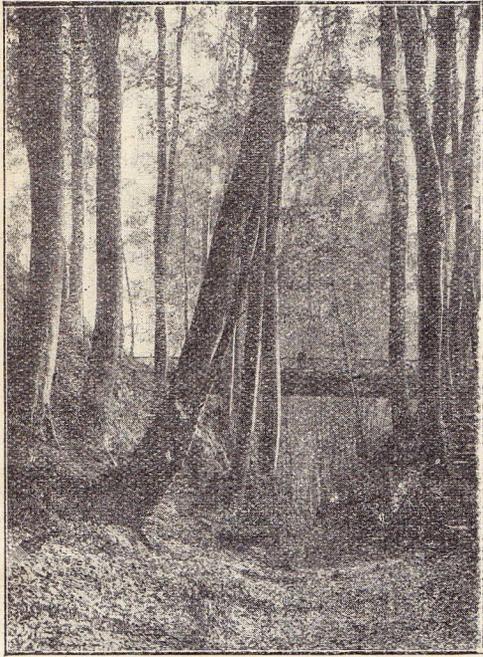


Uccle. — Le ravin de Wolvendael.

français, découverte par M. Janssen dans le quartier israélite d'Amsterdam et dont il sut tirer parti excellemment. Elle est décorée à l'intérieur de beaux panneaux à rinceaux, surmontés de bas-reliefs.

(1) Le parc de Wolvendael est aisément accessible par les trams desservant Uccle. Il est situé tout à côté de l'arrêt de l'avenue De Fré de la ligne Jette-Uccle (n^o 11) et non loin de l'arrêt « Au Globe », de la ligne Midi-Calevoet (n^o 9).

serait regrettable de voir ce parc abîmé par des vandales ! Tous les massifs et les sous-bois ont conservé leur fraîcheur, ils sont indemnes de toute souillure (1). Veillons tous à ce qu'il en soit ainsi dans l'avenir !



Uccle. — Chemin creux du château de Wolvendael.
(Photo Nels.)

« Félicitons les administrateurs prévoyants qui, dans un intérêt public, ont acquis le château et le grand parc et remercions le baron Janssen qui fit de cette propriété ce qu'elle est aujourd'hui et, l'ayant embellie, repoussa toutes les offres financièrement avantageuses faites pour la coupe des arbres et le lotissement du domaine en terrains à bâtir.

» C'est dans le château de Wolvendael que, pendant l'Exposition de 1910, le président du Comité exécutif et la baronne Janssen donnèrent des fêtes splendides, d'une somptuosité qui n'avait d'égal que le charme de leur accueil. Les nombreux étrangers, comme les Belges, qui furent leurs hôtes en ont gardé le souvenir.

» Parmi ces étrangers se trouvaient les Allemands. Ceux-ci retournèrent en maîtres au château de Wolvendael le jour de leur entrée à Bruxelles, et ils y commirent toutes les saletés dont eux seuls sont capables. »

(L'Eventail.)

La société « Uccle Centre-d'Art », qui groupe toute une

(1) Une question s'impose : La municipalité pourra-t-elle sauvegarder la beauté du chemin creux, sans défendre l'accès des versants aux enfants ? Si ceux-ci peuvent s'y livrer à leurs ébats (cet âge est sans pitié !), n'est-il pas à craindre que le tapis de feuilles mortes, de mousse et de lierre des talus aura rapidement disparu ? Et que sera le ravin ainsi profané ?

pléiade d'artistes novateurs, a eu la bonne fortune de pouvoir organiser récemment, dans les salons du château, son exposition annuelle de peinture et de sculpture.

« La commune d'Uccle a l'intention d'organiser des expositions permanentes au rez-de-chaussée du château; le premier étage abritera les bureaux des services des travaux publics. Elle va affermer l'exploitation du jardin potager, qui couvre trois hectares et demi, et elle a mis en adjudication publique la production du verger et des pâturages. La décoration florale du parc sera assurée par un concours permanent entre les horticulteurs de la localité. »

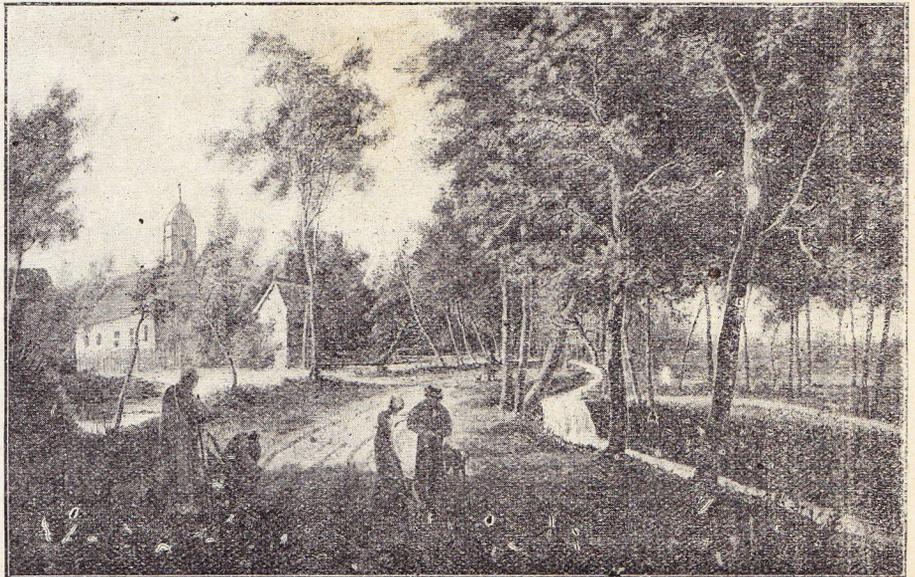
* * * (La Gazette.)

Le vallon de l'Ukkelbeck, dont Wolvendael est le joyau, doit être classé, sans contredit, parmi les plus beaux sites des environs de Bruxelles. Il devait être beaucoup plus remarquable encore autrefois, lorsque le ruisseau n'avait pas été capté et régularisé, c'est-à-dire avant les modernisations résultées de la création de l'avenue De Fré, en 1867-1868 (1). Le château de Wolvendael était alors précédé d'un étang.

Pour évoquer l'aspect ancien de ce vallon poétique, il nous reste une série de charmants croquis de Paul Vitzthumb, qui aimait à musé de ce côté. Sa collection de dessins, conservée jalousement au Cabinet des Estampes, nous montre divers coins de la vallée, à l'époque où le ruisseau bordé de prés et d'arbustes ajoutait au charme de la promenade le murmure de ses eaux et de ses cascates. On n'admire pas ces délicats croquis sans une pointe de regrets pour le pittoresque disparu.

L'avenue De Fré remonte tout le vallon, jusqu'à la chaussée de Waterloo. Elle laisse à droite, à côté de Wolvendael, un manoir vétuste, d'apparence modeste, badigeonné en rose. C'est ce qui a survécu de l'*Hof ten Horen*, où les échevins de la Vénérie ont tenu longtemps leurs réunions.

La tour décapitée de ce manoir est ornée d'une pierre, dans laquelle on a gravé ces mots : *Aensiet den tijdt*, un cor de chasse, ainsi que deux millésimes : (1) 570 et 1700.



Le ruisseau d'Uccle, à sa troisième chute.
Dessin de Paul Vitzthumb (2 Brumaire an XIII).

(1) Cette longue et belle allée porte le nom de M. Louis De Fré, qui fut bourgmestre d'Uccle et député de Bruxelles.

L'avenue Brugmann, qui y mène, a été construite quelques années plus tard (1874), par M. Georges Brugmann, le regretté philanthrope.

Selon toute vraisemblance, ces dates rappellent deux restaurations, à la suite desquelles une seule des tours aura résisté.

Que signifie cette inscription énigmatique : *Aensiet den tijdt*? Je présume qu'elle fait allusion à l'ancienneté du manoir, à sa longévité, en même temps qu'elle donne le conseil de bien ménager le temps, ce qui revient à prolonger la vie.

Ten Horen payait un cens au seigneur de Duyst et un autre au tribunal de la Venerie. Le cor de chasse qu'on voit sur la pierre de la tour rappelle la sujétion du manoir envers ce tribunal, qu'on appelait aussi le « Consistoire de la Trompe » ou les « Chiens de Boitsfort ».

Au XVI^e siècle, ce fief a appartenu à Hubert, puis à Charles Van Eeckhoudt. Dans la suite, il devint successivement la propriété d'un nommé Heymans, puis des Clarin et des de Fraye. Lorsque Pierre Goens en fit l'acquisition en 1768, c'était un bien d'environ cinq bonniers.

Par les hasards de la destinée, ce vieux château est devenu une guinguette, comme autrefois le château de Sandberg (le « Tivoli ») de Laeken et le château seigneurial de Koekelberg. Ouvriers et bourgeois viennent s'y installer sous les tonnelles du jardin, pour déguster un verre de gueuzelambic ou pour se régaler d'un « café-cramique ». Sur la tour médiévale, on lit cette enseigne toute moderne : *Hôtel du Cornet, restaurant*.

Dans son cadre exquis de grands arbres, où, du printemps à l'automne, les rossignols modulent leurs chants harmonieux et trillent délicieusement dans la paix sereine du soir, ce cabaret rustique et vieillot a un charme captivant.

Charles De Coster l'affectionnait, cette « hôtellerie de la Trompe », comme il l'appelle. Elle lui inspira de beaux contes. C'est là que ses joyeux « Frères de la Bonne-Troigne » se réunissent et s'attardent pour boire d'innombrables pintes de cervoise...

D'après une tradition locale, Ten Horen aurait été un relai de poste, au temps de Charles-Quint.

Il y a quelques lustres, un service de diligences y avait son terminus et reliait Uccle au quartier de la Putterie (estaminet : *Au Duc Jean*), à Bruxelles.

A côté de l'*Hof ten Horen*, un beau chemin creux, le *Crabbegat*, gravit le coteau, parallèlement à celui de *Wolvendael*.

En face de *Wolvendael* et de *Ten Horen*, on voit un riche domaine de plaisance, le château de *Boetendael*, re-

construit vers 1910 par feu l'architecte Dumont. C'est l'ancien couvent de *Boetendael*, dont faisait partie aussi le vaste domaine contigu (château de *Belle-Vue*), résidence de la famille *Brugmann*. Vers 1830, ces biens appartenaient au baron *Guillaume Vanderduyn de Benthorn*.

Un peu plus en amont, à front de l'avenue *De Fré*, survit la ferme de *Ten Hove*, transformée en laiterie (*La Ferme Rose*). C'était autrefois un fief des ducs de Brabant, avec une quinzaine de bonniers de terres, bois et étangs (la ferme était alors ceinte de fossés). Ce fief a été possédé par les *Hinckaert*, les *de Herzelles*, les *de Fiennes*, etc.

Plus loin, toujours à gauche, un château se dresse sur une colline baignée par une pièce d'eau. C'est le château de *Zeecrabbe*, qui doit son nom aux nombreux crustacés dont le sol ucclais est pétri. Ce bien, cité dans les actes dès 1270, relevait de la seigneurie de *Duyst* et a appartenu au XVIII^e siècle à *Jean de Iturrieta*, secrétaire de Sa Majesté Impériale. Par voie d'alliance, il passa au baron de *Thysebaert*, maire d'*Uccle* en 1806.

Zeecrabbe fait vis-à-vis au *Groeselberg*, sur lequel a été édifié un château moderne, ainsi qu'un grand asile, l'*Hospice des Deux Alices*, décoré d'un fronton dû au ciseau de *Julien Dillens*.

Enfin, près de la chaussée de *Waterloo*, l'avenue *De Fré* côtoie le château de la famille *Errera*, entouré d'un parc de plus de dix hectares. C'est une villa ample, en style italien, bâtie en 1871 par *M. Errera-Oppenheim*, père de *M. Léo Errera*, le regretté botaniste, et de *M. Paul Errera*, le savant professeur de l'*Université de Bruxelles*, qui occupa pendant quelques années, à *Uccle*, la première magistrature communale (1).

Ce château a succédé à une petite propriété de plaisance, où résida *M. Pierre Van Humbeek*, le ministre de l'*Instruction publique* de 1878 à 1884.

De toutes parts, aux alentours, se succèdent les innombrables villas qui ont fait d'*Uccle* le *Tusculum* ou *Frascati* de chez nous, et dont la verdure et les parterres fleuris donnent tant d'attrait à cette partie de la banlieue bruxelloise.

ARTHUR COSYN.

(1) *M. Paul Errera* était bourgmestre de la commune à l'époque de l'acquisition du parc de *Wolvendael*. C'est à lui, ainsi qu'à *M. le secrétaire communal Ch. Beernaerts*, que revient la grande part des félicitations adressées plus haut à l'administration communale.

Grandeur des petites patries italiennes

UN SOIR A PEROUSE.

Je ne sais pas, en voyage, de sensation plus exquise que d'arriver le soir dans une ville qui m'est inconnue. La nuit, en noyant dans ses ombres les détails, n'offre à nos yeux qu'un ensemble de lignes, ne nous laisse voir que les grandes masses du décor urbain qui nous paraît de proportions plus vastes et d'aspect plus étrange que dans le jour. Et puis le mystère qui enveloppe les choses nous les fait plus ardemment désirer.

L'idée que nous nous faisons par avance d'une ville ou d'un site est souvent supérieure à la réalité. Le paysage que notre rêve imagine est parfois plus beau que celui qui se déroule ensuite devant nous.

L'inconnu nous attire et nous charme irrésistiblement. Nous nous demandons souvent : « De quoi demain sera-t-il fait ? » Comme si nous ne savions pas que, semblable au présent, il ne sera fait que d'illusions ! Si le passé est fait de souvenirs, l'avenir est tissé d'espérances. Se souvenir, espérer, n'est-ce pas toute la vie ?

C'est surtout aux villes italiennes qu'il faut demander cet enchantement nocturne, cette sensation de l'imprévu. Une arrivée à Venise, sous la lune, aura toujours — même pour le plus positif des hommes — quelque chose d'irréel ; elle lui laissera, à défaut d'émotion, l'impression d'une entrée dans le monde du rêve, d'une victoire de la Beauté sur la vie.

Je me plais à me rappeler la première nuit de mon séjour à

Vérone : un groupe de mandolistes et de guitaristes passa sous mes fenêtres et leur musique amoureuse et légère rendit romanesque cette calme nuitée véronaise. Il me sembla qu'un balcon était proche et que d'une échelle de soie allait descendre « celle » qu'appelait la sérénade. Personne ne répondit à la troupe sonore qui s'en alla et se confondit avec les ténèbres. Mais le plus gentil souvenir m'est resté de cette évocation passagère du temps lointain des déclarations d'amour au clair de lune.

Le soleil se couchait derrière les Apennins quand je gravissais, ces jours derniers, la montée qui mène à Pérouse. La première vision qui me retint fut celle de la statue de *Jules III* bénissant du haut de l'escalier du Dôme l'altière Cité Ombrienne. Le pape de bronze — patiné d'un inimitable vert-de-gris par le temps, ce grand artiste — me parut taillé dans un bloc d'émeraude. Sa tiare s'auréolait de la lumière d'une veilleuse qui brillait à la porte du Dôme et il me sembla que l'âme de la ville morte avait pris l'apparence subtile de cette flamme en signe de son existence à travers les siècles. Cette lueur perdue au milieu de ces tours et de ces murs enténébrés avait quelque chose de ces feux follets qui s'allument la nuit dans les cimetières et que l'on prend pour les âmes errantes des trépassés...

Ce qui fait le charme de ces petites villes italiennes, c'est qu'elles semblent ignorer la vie présente et ne pas entendre les

Siège social :
44, rue de la Loi,
Bruxelles.

Organe bi-mensuel
Tirage :
125,000 exemplaires.



Cotisation : fr. 7.50 par an,
y compris le service
du Bulletin officiel.

Cotisation de famille :
Fr. 3.50
sans Bulletin officiel.

SOMMAIRE

Limbourg (Georges Verrès)	433	Rappel d'excursions. — 1. Vallée du Samson, fond de	
Par vengeance... (Gustave Abel)	435	Tailfer, et en bateau de Dave à Namèche. — 2. En	
Service des routes (J. M. D.)	436	bateau à l'abbaye d'Aulne. Visite de Thuin et de	
La Finlande aux mille lacs (XXX.)	437	Lobbes	450
L'abbaye d'Aulne (L. Foulon)	442	Excursion en auto aux champs de bataille de Verdun	
Excursion à Alost, à Termonde et au lac d'Overmeire		(J. D'Union)	451
(Georges Leroy)	444	Impressions de voyage en Suisse (Effel)	451
Chroniques documentaires. — United States and C ^o (suite)		Verdun (André Guery Famerie)	453
(Victor Soyser)	445	Membres à vie	454
		Automobilisme (H. C.)	454
		Variétés	456

Adresser la
CORRESPONDANCE

(REDACTION : M. Georges Leroy, Rédacteur en chef du Bulletin, 44, rue de la Loi. Tél. Linthout 3434.
ANNONCES : M. Francis Lauters, 98, rue du Méridien, Bruxelles.
ADMINISTRATION (tout ce qui ne concerne pas le Bulletin) : T. C. B., 44, rue de la Loi, Bruxelles.

Visitez la **GROTTE DE HAN**, la plus grande merveille naturelle de l'Europe.
Station : Rochefort. Six francs de réduction (12 francs au lieu de 18 francs) pour les membres du Touring Club, sur présentation de la carte de sociétaire, revêtue de la photographie, tant à la Grotte de Han qu'à celle de Rochefort.